

Centre Communal d'Action Sociale

d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 23 avril 2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la salle Pierre Desproges, selon convocation en date du 16 avril 2026, sous la présidence de Monsieur René ARNAUD, Christelle MOUNET étant secrétaire de séance.

Délibération n°2026/19

En date du 23 avril 2026

Portant sur : Création d'une Commission Permanente et élection des membres

Membres	13
Présents	8
Représentés	1
Votants	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0

Présents : René ARNAUD, Marie-Claire SELLAS, Béatrice BOTHIER, Catherine FEVRIER, Christine TREILLARD, Thierry LHERITIER, Alain LEMASSON, Bruno DUPIN DE BEYSSAT

Représenté : Jean DANIEL par René ARNAUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les lois n°82-213 du 2 mars 1982 et n°82-623 du 22 juillet 1982,

Vu l'article 19 du décret n°95-562 du 6 mai 1995 relatif aux centres communaux d'action sociale,

Vu l'article R. 123-19 du code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant la délibération n°2026/38 du conseil municipal du 7 avril 2026 présentant les membres élus du Conseil d'Administration du CCAS,

Considérant l'arrêté du Maire n°18/2026 concernant la nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS représentant la société civile,

Considérant la délibération n°2026/18 du CCAS adoptant le règlement intérieur du CCAS,

Le Conseil d'Administration décide :

Article 1er : la création d'une Commission Permanente.

Article 2 : La Commission permanente sera composée :

- du Président ou du Vice-Président
- 3 membres élus :
 - Béatrice BOTHIER
 - Christiane GADAUD
 - Aurélie POUGET
- 3 membres nommés :
 - Christine TREILLARD
 - Jean DANIEL
 - Alain LEMASSON

A AIXE-SUR-VIENNE, le 23 avril 2026.

Le Président,
René ARNAUD